



LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DE BIZLINE

- **Adopter une politique d'achat responsable.** BizLine intègre les enjeux liés au développement durable dans sa politique d'achat en travaillant avec des partenaires certifiés et engagés dans une démarche RSE.
- **Fournir à nos clients des produits durables.** BizLine réduit les impacts environnementaux de ses packagings et produits sur l'ensemble des étapes de leur cycle de vie et éco-conçoit les produits et packagings de demain.
- **Communiquer en toute transparence sur nos activités.** BizLine s'engage à fournir à ses clients des informations précises et fiables sur chaque étape du cycle de vie de ses produits.



PRODUIT DE RÉFÉRENCE

- **FONCTION**

Connexion rapide utile pour le raccordement de la terre. Conforme à la norme EN 60998-1

- **PRODUIT DE RÉFÉRENCE**

- Connexion rapide
- Référence : BIZ 300610



- **UNITE FONCTIONNELLE**

Raccorder des câbles de transport d'énergie entre eux ou à des matériels, exprimé pour une unité de conditionnement, dans des conditions d'utilisation identiques à celles du câble, à savoir : 1 A pendant 30 années et un taux d'utilisation de 70%, en conformité avec les normes en vigueur.

La durée et le taux d'utilisation correspondent à l'application 21 ans telle que définie dans le tableau donné en Annexe 1 des règles spécifiques aux Fils, Câbles et Matériels de raccordement.



PRODUITS CONCERNÉS

Les données environnementales du Produit de Référence sont représentatives des données environnementales des références suivantes, qui lui sont associées :

- BIZ 300604
- BIZ 300606
- BIZ 300602
- BIZ 300605
- BIZ 300603
- BIZ 300608

MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché.

Plus particulièrement, il est en conformité avec la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2015/65/CE), et ne contient pas de substance de la liste candidate à autorisation du règlement REACH (du 23 juillet 2021), dans des proportions supérieures à celles autorisées.

Masse total : 4.68 g									
	Plastique	Masse (g)	%masse tot	Métaux	Masse (g)	%masse tot	Autre	Masse (g)	%masse tot
Produit	PP	0.46	9.8%	Cuivre	0.51	10.9%			
	PC	1.18	25.2%	SUS 301	0.65	13.9%			
Emballage	PP	0.4	8.5%				Carton	1.48	31.6%
Total	Plastique	2.04	43.6%	Métaux	1.16	24.8%	Carton	1.48	31.6%

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 11% en masse.



FABRICATION

Le site de production est situé en Chine. Le modèle énergétique chinois est donc utilisé.

L'ensemble des matières entrantes est pris en compte, à l'exception du marquage laser, de la peinture et de l'ignifugeant. Le transport amont a été intégré à l'étude. La production et le traitement des déchets de production, ainsi que des emballages ont été pris en considération. Le transport du produit jusqu'à la dernière plateforme logistique a été intégré à l'étude.

La dernière plateforme logistique considérée correspond à l'un des 9 Centres Logistiques Régionaux du groupe Rexel.



DISTRIBUTION

Les produits de la société BizLine sont distribués à partir du centre logistique d'Ingré. Ces produits sont destinés à des clients en France se situant à en moyenne 540km.

INSTALLATION

Le Produit de Référence ne nécessite aucun composant supplémentaire lors de l'installation.

Les emballages sont conformes à la directive 2004/12/CE relatives aux emballages et déchets d'emballage. En fin de vie leur potentiel théorique de recyclage est supérieur à 95% et leur potentiel de valorisation énergétique de 100% (en % de la masse de l'emballage).

UTILISATION

Il n'y a ni entretien ni maintenance pour le Produit de Référence, dans les conditions normales d'utilisation.

FIN DE VIE

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation. Ce produit est dans le champ d'application de la DEEE (2012/19/EU). Il doit donc être traité par les filières locales de fin de vie des DEEE.

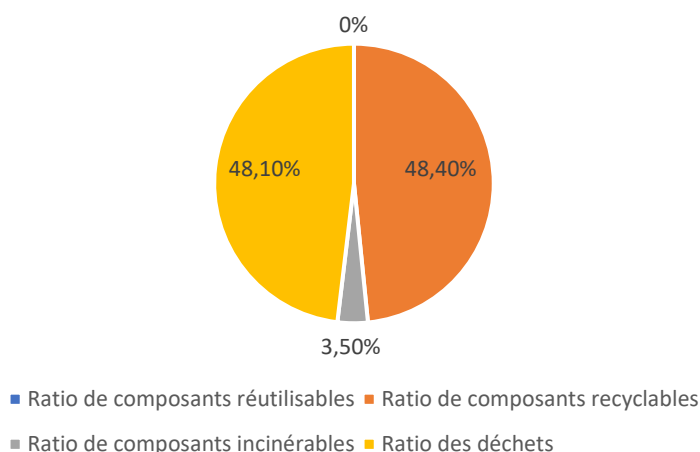
- Responsabilité élargie du producteur :

La commercialisation en France des produits dans le champ d'application de la Directive Européenne sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) fait l'objet d'une contribution à un éco-organisme agréé.

- Le taux de recyclabilité :

Calculé selon la méthode décrite dans le rapport technique CEI/TR 62635, le taux de recyclabilité du produit est estimé à 47%. Cette valeur est basée sur des données recueillies auprès d'une filière technologique mise en œuvre industriellement. Elle ne préjuge pas de l'utilisation effective de cette filière de traitement pour la fin de vie de ce produit.

Taux de recyclabilité selon IEC/TR 62635



Dans le bilan environnemental global, il a été tenu compte d'une distance moyenne de 1000km entre le lieu de collecte en fin de vie du produit, et le lieu de démantèlement ou d'incinération.



HYPOTHESES D'EVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, dans une installation électrique conforme à la NF C 15-100 et normes produits associées.

Pour chaque phase, les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Fabrication	Les matériaux et composants du produit, les transports nécessaires à sa réalisation, son emballage ainsi que les déchets inhérents à sa fabrication.
Distribution	Le transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une moyenne des livraisons sur la zone de commercialisation.
Installation	La fin de vie des emballages.
Utilisation	- Catégorie de produit basée sur le PSR001 § 6.1 – les matériels de raccordement d'énergie - Scénario d'utilisation : fonctionnement pendant 30 ans avec un taux d'utilisation de 70%. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. - Modèle énergétique : Electricity Mix; France - 2008.
Fin de vie	Le scénario de traitement en fin de vie par défaut maximisant les impacts environnementaux.
Logiciel et base de données utilisés	EIME v5.9.3 & database CODDE-2020-12



IMPACT ENVIRONNEMENTAL PAR PHASE, SYNTHÈSE

Ce tableau donne les résultats chiffrés de l'empreinte environnementale du produit étudié :

A noter que les connexions sont vendues par carton de 2400 pièces. Les impacts environnementaux de la fiche PEP ecopassport sont ramenés à 1 pièce.

Indicateurs environnementaux

INDICATEUR	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage-B6	Total-B1-B7	
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ eq.	1,53E-04	7,01E-05	8,01E-07	2,19E-06	6,70E-05	6,70E-05	1,30E-05
Epuisement des ressources abiotiques - éléments	kg Sb eq.	5,38E-07	5,29E-07	7,14E-12	1,84E-11	8,78E-09	8,78E-09	1,22E-10
Epuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	5,53E-01	2,97E-01	2,51E-03	5,65E-03	2,07E-01	2,07E-01	4,00E-02
Pollution de l'air	m³	2,50E+00	1,73E+00	7,31E-03	2,67E-02	6,00E-01	6,00E-01	1,36E-01
Eutrophisation	kg (PO ₄) ₃ -eq.	8,33E-05	7,20E-05	1,84E-07	8,83E-07	6,10E-06	6,10E-06	4,12E-06

Réchauffement climatique	kg CO2 eq,	4,14E-02	1,86E-02	1,78E-04	1,71E-03	1,80E-02	1,80E-02	2,92E-03
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq,	2,72E-08	1,44E-09	3,61E-13	3,67E-12	2,57E-08	2,57E-08	1,09E-11
Formation d'ozone photochimique	kg C2H4 eq,	1,07E-05	5,66E-06	5,69E-08	1,42E-07	3,88E-06	3,88E-06	9,28E-07
Pollution de l'eau	m³	5,45E+00	3,86E+00	2,93E-02	1,86E-01	9,11E-01	9,11E-01	4,68E-01
Utilisation totale d'énergie primaire pendant le cycle de vie	MJ	2,03E+00	3,39E-01	2,52E-03	5,88E-03	1,64E+00	1,64E+00	4,05E-02
Volume net d'eau douce consommée	m³	4,27E-01	1,61E-04	1,60E-08	5,84E-06	4,26E-01	4,26E-01	4,29E-07

Indicateurs d'utilisation des ressources d'énergie et de matières primaires et secondaires

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	2,03E+00	3,39E-01	2,52E-03	5,88E-03	1,64E+00	1,64E+00	4,05E-02
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	1,35E-01	1,56E-02	3,36E-06	1,36E-05	1,19E-01	1,19E-01	1,09E-04
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelable (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ	1,90E+00	3,24E-01	2,52E-03	5,87E-03	1,52E+00	1,52E+00	4,04E-02
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	1,19E-01	0,00E+00*	3,36E-06	1,36E-05	1,19E-01	1,19E-01	1,09E-04
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées en tant que matières premières	MJ	2,67E-02	2,67E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	1,82E+00	2,48E-01	2,52E-03	5,87E-03	1,52E+00	1,52E+00	4,04E-02
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées en tant que matières premières	MJ	7,58E-02	7,58E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelable	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelable	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

Utilisation de matière secondaire	kg	5,38E-04	5,38E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m3	4,27E-01	1,61E-04	1,60E-08	5,84E-06	4,26E-01	4,26E-01	4,29E-07

*représente moins de 0,01 % du cycle de vie total du flux de référence

Indicateurs des catégories de déchets

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Déchets dangereux éliminés	kg	4,11E-02	4,10E-02	0,00E+00	4,18E-07	3,40E-05	3,40E-05	9,35E-07
Déchets non dangereux éliminés	kg	9,54E-02	5,35E-02	6,34E-06	1,93E-03	3,68E-02	3,68E-02	3,10E-03
Déchets radioactifs éliminés	kg	5,49E-04	5,56E-06	4,51E-09	2,43E-08	5,44E-04	5,44E-04	1,36E-07

Indicateurs des flux d'extrants

Indicateurs	Unité	Total	Fabrication	Distribution	Installation	Utilisation		Fin de vie
						Usage - B6	Total - B1 à B7	
Composants destinés à la réutilisation	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie fournir à l'extérieur	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00



Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de la société BizLine.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète au PEP d'origine ainsi qu'à son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

Guide de lecture

Les règles d'affichage suivantes sont utilisées :

- Les valeurs sont exprimées selon la notation scientifique simplifiée : $0,0038 = 3,80 \times 10^{-3} = 3,80E-3$;
- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée ;
- Les valeurs non nulles, sont exprimées avec 3 chiffres significatifs.

Liste des abréviations utilisées :

ACV : Analyse de cycle de vie
DVR : Durée de vie de référence
UF : Unité Fonctionnelle

La présente déclaration est une déclaration individuelle couvrant le cycle de vie du berceau à la tombe, réalisée à la demande de BizLine.

La déclaration est disponible aux adresses suivantes :

www.inies.fr

www.pep-ecopassport.org/fr/

Ces données ont été établies par BIZLINE. Les modélisations ont été faites selon la norme ISO14040 :2006 et ISO14044 :2006, à l'aide du logiciel de référence EIME version 5.9.3.



RESPONSABLE DE LA DECLARATION ET DE LA MISE SUR LE MARCHÉ

Contact : bizcare@bizline.com / www.bizline.com



Adresse :
BizLine SAS
5/7 Boulevard Victor Hugo
92110 Clichy

N° enregistrement : BIZL-00035-V01.01-FR	Règles de rédaction : « PCR-ed3-FR-2015 04 02 » complété par le « PSR-0001-ed3-FR-2015 10 16 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH18	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 07-2022	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006	
Interne : ☐	Externe : ☒
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 : 2016 Les éléments du présent PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »	